

Reprise d'activité après confinement

Télétravail possible ?

Oui

[Voir Kit télétravail du SMIEVE](#)

[Maintenir les gestes barrières](#)

[Gérer les flux dans l'entreprise : sens de circulation, marquage au sol...](#)

[Entretien rigoureux des locaux](#)

Etaler les horaires des salariés qui utilisent les transports en communs en évitant si possible les heures de pointe.

Limiter le nombre de salariés présents dans les locaux. Minimum 4m² autour de chaque personne.

Non

Distanciation sociale possible ?

Oui

Sensibiliser les salariés au respect des gestes barrières y compris lors des temps de pause.

Non

Barrière en plexiglas. Sinon port du masque + sensibilisation aux gestes barrières. Si possible organiser les RDV avec le public à l'extérieur.

Liens utiles

[Fiches conseils métiers](#)

[Info COVID 19 du gouvernement](#)

[Outils de prévention Santé Publique France](#)

[INRS](#)

